

Objectif de gestion du fonds

Au moins 70% investis dans des sociétés innovantes, non cotées ou cotées sur un marché non réglementé, principalement dans les domaines des technologies de l'information, des matières premières et de l'énergie et des sciences de la vie.
Par ailleurs, le fonds s'engage à investir 75% de son actif dans des sociétés innovantes éligibles à la réduction ISF, à partir de la fin de période d'investissement du produit.
La stratégie d'investissement du fonds est axée en particulier vers de jeunes entreprises européennes issues d'essaimages de groupes ou de laboratoires, aussi appelées "spin-offs".

Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital, risque de perte des investissements en obligations convertibles, risque de liquidité, risque actions (cotées et non cotées sur marchés réglementés), risque de taux, risque lié à l'évaluation des titres non cotés (l'ensemble des risques est disponible dans le règlement)

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FCPI

Société de gestion : Truffle Capital

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Durée de vie : 7 ans, éventuellement prorogable jusqu'à 3 fois 1 an soit jusqu'au 30/09/2024 au plus tard

Code ISIN : FR0011779099

Date de création : 07/04/2014

Fréquence de valorisation : Trimestrielle (mars, juin, septembre et décembre de chaque année)

Frais de gestion max du fonds : 3,40 % TTC

Eligibilité fiscale : IR (18% de réduction à la souscription)
ISF (37,5% de réduction à la souscription)

Echelle de risque *



RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT

Gestionnaire financier du fonds



Valeur liquidative au 30/06/20	920,21 €
Variation / VL précédente (1)	10,1 %
Valeur d'origine	1 000,00 €
Variation depuis origine (1)	-8,0 %
Encours du fonds	16,0 M€
	(1) y compris remboursements

Commentaire du gérant

Au 30/06/2020, le portefeuille résiduel actif est constitué de 18 sociétés (hors placement de trésorerie), valorisées ensemble 16,2M€.

Au cours du trimestre, le fonds a converti ses obligations en actions qu'il détenait dans Affluent Medical.

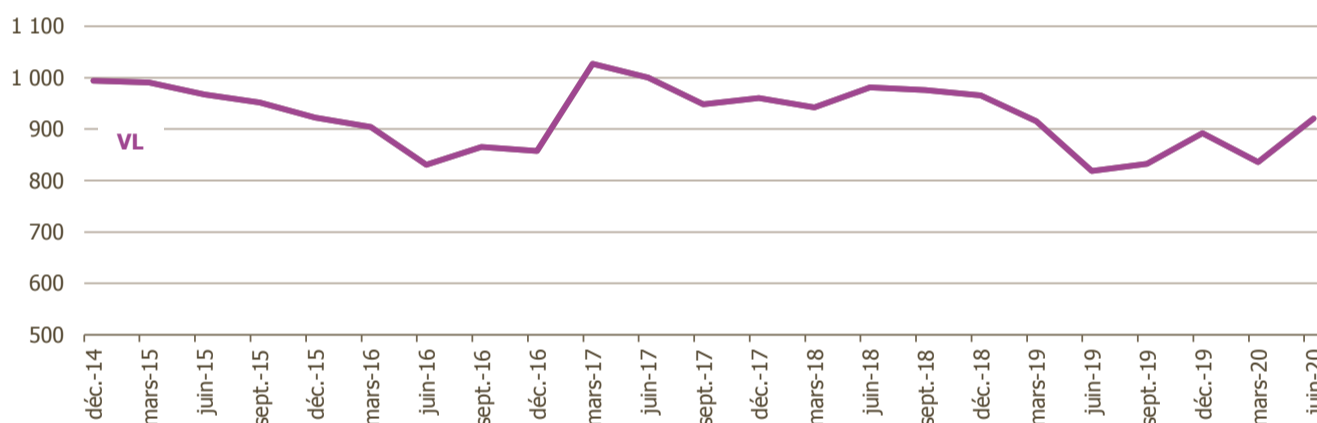
La valeur liquidative du fonds marque une augmentation sur le trimestre, compte tenu notamment de l'évolution du cours d'Abivax, de Carmat et la revalorisation d'Affluent Medical.

L'équipe de gestion poursuit le développement des investissements déjà réalisés des entreprises du portefeuille.

Valorisations et remboursements

(source société de gestion)

Valeur liquidative depuis l'origine (hors réduction d'impôts)



Remboursements partiels effectués

Date Montants

Aucun remboursement partiel effectué à ce jour

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

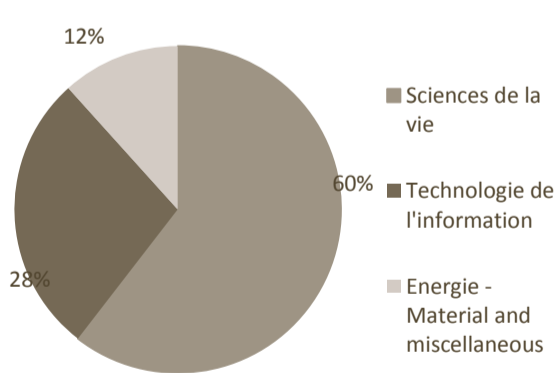
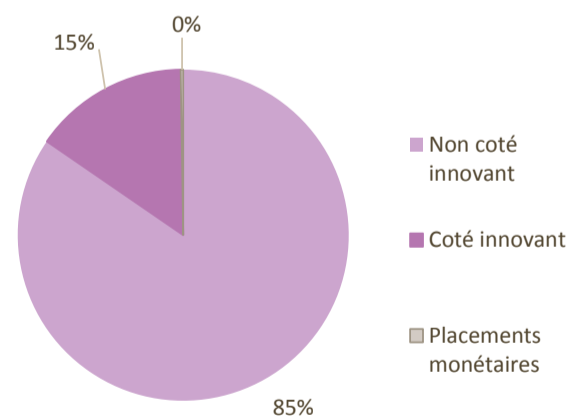
Allocation des actifs du fonds

(source gestionnaire financier)

Répartition par type d'investissement

Portefeuille innovant - répartition sectorielle

Principales lignes



Affluent Medical	44,3%
Retency	19,0%
Abivax	8,7%
SP3H	6,6%
Smile & Pay	5,1%
Carmat	5,0%
Geocorail	4,4%
PayTop	3,1%
Biokinesis	1,0%
2B Energy	0,5%

Nombre de sociétés

18

* Le fonds commun de placement dans l'innovation (FCPI), catégorie de fonds commun de placement à risque, a pour objectif de financer en fonds propres les sociétés innovantes non cotées en bourse. L'investissement dans le fonds comporte des risques notamment de perte en capital et d'illiquidité ainsi que d'un blocage de l'épargne sur l'ensemble de la durée de vie du fonds.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.